Cotisations agricoles: pour qui? pour quoi? à quoi ça sert?

Objectifs
Etre capable d'analyser le rôle et l'intérêt des cotisations sociales agricoles

Enjeux
Comprendre à quoi ça sert ce que je paye!

Pré-requis
Avoir suivi la formation "S'installer paysan" ou être installé

Contenu
Les cotisations agricoles: maladie, vieillesse, prestations familiales, accident du travail, maladie professionnelle, allocations familiales, retraite complémentaires
Statuts agricoles, prélèvements, intérêts, droits
Cotisations des interprofessions: quels obligations?

Infos complémentaires

ADDEARG
RÉSEAU DE L'AGRICULTURE PAYSANNE

Durée de la formation 1 jour(s)
Date limite d'inscription 19/01/2017

Tarifs
Non agricole 175€
gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA
Caution de 50€ (non encaissée et restituée si présence à la formation) / Adhésion obligatoire à l'ADDEARG (15€ ou 7€ petits budgets)

Plus de renseignements
Elma Mathey
ADEAR Gard
26 rue Centrale
30190 Saint Geniès de Malgoirès
Tel. 04 66 63 18 89
addearg.formation@gmail.com

N° d'organisme de formation : 91300275330

Taux de satisfaction : %

Modalités d'accès :

Dates, lieux et intervenants

26 janv 2017 09:00 - 17:00 (7hrs)	Locaux de l'ADDEARG 30190 Saint Genies de Malgoires	Delphine Gavend, juriste

Partenaire(s)

LES ADEAR POUR S'INSTALLER PAYSAN

Financeur(s)

vivea

Bulletin d'inscription

Nom _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ Prénom _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Adresse _

_ _

Courriel _

Téléphone _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire)